



Conseil économique et social

Distr. limitée
12 février 2021
Français
Original : anglais

Session de 2021

23 juillet 2020-22 juillet 2021

Point 17 de l'ordre du jour

Organisations non gouvernementales

**Projet de décision déposé par le Président du Conseil, Munir Akram
(Pakistan)**

Calendrier de la session de 2021 du Comité chargé des organisations non gouvernementales

Le Conseil économique et social, rappelant ses résolutions [2020/3](#) du 14 avril 2020 et [2020/4](#) du 4 juin 2020 et ses décisions 2020/210 du 18 juin 2020 et 2021/209 du 25 novembre 2020, et prenant note de la lettre en date du 8 janvier 2021 adressée au Président du Conseil par le Président du Comité chargé des organisations non gouvernementales :

a) Note que la session ordinaire de 2021 du Comité chargé des organisations non gouvernementales n'a pas eu lieu du 18 au 29 janvier et le 10 février 2021 comme prévu¹ en raison de contraintes liées aux répercussions que continue d'avoir la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) sur les modalités de travail du Conseil et les sessions de ses organes subsidiaires ;

b) Décide de reporter, à titre exceptionnel, la session ordinaire de 2021 du Comité, qui se tiendra du 17 au 25 mai et les 27 mai et 7 juin 2021, ainsi que la reprise de la session, qui aura lieu du 30 août au 3 septembre, du 7 au 10 septembre et le 17 septembre 2021, étant entendu que le nombre total de réunions ne dépassera pas celui prévu dans sa décision 2021/209.

¹ Voir décision 2021/209, al. c).

